



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Direction Générale
de la Valorisation de la Recherche

Termes de références

Pour la réalisation d'un Stage professionnel (d'un (01) mois)
dans le domaine de
la valorisation de la recherche et du transfert de technologies

Stage Professionnel : « Valorisateur »

Dans le cadre de la coopération entre
Le MESRS et le Réseau LIEU en Fédération Wallonie Bruxelles en Belgique

Juillet 2019

Sommaire

1/ Contexte

2/ Objectif

3/ Conditions de stage

4/ Profils demandés

5/ Livrable

6/ Calendrier de mise en œuvre

7/ Documents à remettre par le candidat

1/ Contexte:

Dans le cadre de l'accord de coopération entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique (MESRS) et le Réseau LIEU de la fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique¹, le MESRS à travers la Direction Générale de Valorisation de la Recherche lance le présent appel à candidature 2019 pour l'obtention de bourse de stage professionnel de formation (partage de bonnes pratiques au niveau de l'organisation de la valorisation, la gestion de la propriété intellectuelle, procédures de traitement et de rédaction de brevet, ...etc) au sein des institutions universitaires et de transfert de technologies membres du Réseau LIEU en fédération de Wallonie-Bruxelles dans une politique de renforcement des capacités.

2/ Objectif:

Le Programme de stage professionnel est une opportunité d'apprentissage visant à renforcer les capacités des agents de valorisation appelés « valorisateurs » chargés de la gestion et du traitement des résultats de recherche issus des structures de recherches publiques Tunisiennes en matière de valorisation et de transfert de technologies et souhaitant se perfectionner en la matière.

Cet appel à candidature a pour finalité principale l'accompagnement du « valorisateur », selon le niveau de la chaîne de valorisation formulé dans sa demande et ce à travers un renforcement des capacités (Propriété Intellectuelle, rédaction de brevet, élaboration des contrats, techniques de négociation, recherche d'antériorité, montage des projets, valorisation des résultats de la recherche, le transfert de technologies...).

3/ Conditions du stage professionnel :

3.1/ Bénéficiaires : Un (01) candidat (agent de valorisation appelé « valorisateur ») travaillant dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche public Tunisien, dans une Université publique Tunisienne ou dans un établissement public de recherche scientifique ou d'enseignement supérieur Tunisien (laboratoire, unité de recherche, centre de recherche...). Le candidat doit faire preuve d'une responsabilité étroite dans la chaîne de valorisation et de transfert de technologies au sein de sa structure de tutelle.

3.2/ Lieu du stage : institutions universitaires/de recherche et/ou structure chargée du transfert de technologies de la fédération de Wallonie-Bruxelles à identifier selon le besoin du candidat et en fonction de son projet proposé.

3.3/ Durée : trente (30) jours. (le candidat sélectionné bénéficiera d'une période de stage de 30 jours).

3.4/ Frais couverts par la Bourse de stage professionnel :

3.4.a/ Montant mensuel de la bourse : 1.091,73 Euros.

3.4.b/ Assurance en soin de santé : une police d'assurance « soin de santé » de type subrogation de mutuelle est souscrite par WBI au bénéfice de chaque boursier auprès d'une société d'assurance privée. Elle est seule habilitée à décider de l'éligibilité des soins susceptibles d'être remboursés. Elle exclut certaines pathologies.

3.4.c/ Frais de logement à concurrence de 800 Euro maximum par mois à justifier. La recherche de logement est idéalement réalisée par le boursier. Les frais de logement sont intégrés dans la mensualité pour permettre au boursier de s'acquitter du loyer sur base de

¹ Projet de coopération financé dans le cadre de la commission mixte permanente entre la fédération Wallonie Bruxelles (WBI – Wallonie Bruxelles International) et la République de Tunisie

pièce justificative probante.

3.4.d/ Frais de déplacement professionnel à concurrence de 80 Euro par mois à justifier.

3.4.e/ Frais de formation : au cas par cas.

N.B : les frais relatifs au billet d'avion (aller et retour) ainsi les frais de visa seront pris en charge par la partie tunisienne (l'établissement dont relève le candidat).

4/ Profils demandés :

Le stage professionnel de « valorisateur » s'adresse aux agents de valorisation prouvant une responsabilité dans la chaîne de valorisation et de transfert de technologies dans son institution:

- Tout agent public permanent: ingénieurs, administrateur et autres,
- Chercheur inscrit en thèse de doctorat,
- docteur,
- Enseignant chercheur,
- Chercheur, ..etc et.

Ces dits agents doivent prouver qu'ils sont chargés de la valorisation et du transfert de technologies au sein de leur Université ou de leur établissement de recherche (laboratoire, unité de recherche, centre de recherche....) ou à une technopole ou pôle de compétitivité.

Le candidat devrait prouver et s'engager à ne pas bénéficier, durant la période du stage, d'une autre bourse dans le cadre d'un autre programme portant sur le même objet du présent appel.

Une liste des projets/actions de valorisation réalisés et/ou accompagnés ainsi que les formations effectuées est à annexer justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans le domaine de la valorisation et du transfert de technologies.

Le candidat est invité à proposer le(les) domaine(s) particulier(s) de son stage dans lequel il souhaiterait se perfectionner.

Une lettre d'autorisation ou un visa du représentant légal de l'établissement/structure, dont se relève le candidat, devra être présentée parmi les documents de candidature.

Le candidat sera attaché aux institutions universitaires et plus particulièrement aux cellules/structures de valorisation du Réseau LIEU de la fédération de Wallonie-Bruxelles en vue de l'exécution du programme de formation établi en concertation avec le candidat.

Le stagiaire effectuera les actions spécifiées dans le programme de stage validé par le Réseau LIEU et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

5/Livrable :

À l'issue de son séjour de stage, le candidat est tenu de remettre dans un délai de deux mois à dater de son retour au pays, un rapport faisant état de l'expérience acquise.

Le candidat est invité à présenter des actions de dissémination des connaissances acquises lors du stage professionnel effectué (sous forme de séminaire, réunion, atelier de travail...). Ces actions seront suivies en collaboration avec les services de la DGVR.

6/Calendrier de mise en œuvre :

Jalon	Date limite
Appel à candidature	juillet 2019
Remise dossier de la demande de stage	Au plus tard le 09 Aout 2019
Evaluation des candidatures	Du 10 Aout 2019 au 20 Septembre 2019
Invitation des candidats potentiels (classés par ordre de mérite selon les dossiers) pour un entretien	Du 23 au 27 Septembre 2019
entretien et fixation du programme de stage	Entre 30 Septembre 2019 et 3 Octobre 2019
Structuration finale du stage : Contractualisation, Programme, logement, ..	Novembre / Décembre 2019
Démarrage de stage	Mars/Avril 2020 selon le contrat et la disponibilité du stagiaire et de l'encadrant

7/ Documents à remettre par le candidat:

Le candidat est invité à remplir le formulaire destiné à la demande de bourse de stage attaché aux termes de références et de l'envoyer, dans les délais impartis (au plus tard le **09 Aout 2019**) sous les formats suivants :

7.1/ Une version papier :

Le dossier de candidature doit être déposé directement au bureau d'ordre de la Direction Générale de la Valorisation de la Recherche DGVR /Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique- Bâtiment Med V- 5eme étage, avec la mention suivante :

Demande bourse de stage « Valorisateurs »
(DGVR/Wallonie-Bruxelles International).

Ce dossier doit contenir les pièces suivantes :

- a/ l'Original et un (01) exemplaire de formulaire rempli et signé par le candidat** à déposer directement au bureau d'ordre de la Direction Générale de la Valorisation de la Recherche DGVR /Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique- Bâtiment Med V- 5eme étage, avec la mention suivante : Demande bourse de stage « Valorisateur » (DGVR/Wallonie-Bruxelles International).
- b/ Le CV** du candidat à la bourse de stage signé .
- c/ La liste des projets/actions et des formations** suivies dans le cadre de la valorisation de la recherche scientifique, appuyée de toutes les pièces justificatives.
- d/ La lettre d'autorisation (Visa)** signée par le supérieur hiérarchique de l'institution dont relève le candidat.

7.2/ Une version électronique :

Une copie électronique, dans un seul fichier, de tous les documents scannés remis en version papier (a-b-c-d) et ce dans le même délais imparti (au plus tard le 09 Aout 2019 à minuit), au compte mail de la DGVR : dgvr.mesrs@gmail.com.